



République Française  
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE  
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE  
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 8 mars 2024

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Pouvoirs : 1

**N° DEL-2024-11**

**Extrait du Registre des Délibérations  
Commune de Neuillé le Lierre  
Séance du 12 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 12 mars à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

**Présents :**

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Laurent DUCARD, Joël LAMOTTE, Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAUT.

**Absentes excusées :**

Corinne DUMONT, Vanessa TESSIER.

**Pouvoirs :**

Madame Corinne DUMONT donne pouvoir à Madame Blandine BENOIST.

**Secrétaire de séance** Cécile BERLAND

**DÉLIBÉRATION POUR UNE ACQUISITION DES PARCELLES ZP 97 ET ZP 92**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait intéressant d'acquérir les parcelles ZP 97 et ZP 92 dans le cadre du projet d'aménagement paysager aux abords de l'école. Les propriétaires ayant fait part de leur accord moyennant une acquisition, Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal en vue de procéder aux démarches permettant l'acquisition de ces parcelles.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- autorise Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain pour un prix de 8 000,00 € ;
- décide de porter la somme nécessaire au budget primitif 2024 ;
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette acquisition.

Fait à Neuillé le Lierre, le 12 mars 2024

Le Maire, Blandine BENOIST.